



Conseil économique et social

Distr.: général
21 septembre 2012
Français
Original: anglais, français et russe

Commission économique pour l'Europe

Comité de gestion de la Convention TIR de 1975

Cinquante-quatrième session

Genève, 11 octobre 2012

Point 3 b) ii) de l'ordre du jour provisoire

Activités et administration de la Commission de contrôle TIR –

Administration de la Commission de contrôle TIR et du secrétariat TIR:

**Mode de financement du fonctionnement de la Commission de contrôle TIR
et du secrétariat TIR**

Projet de budget et plan des dépenses pour 2013

Résumé

Le présent document est soumis conformément à l'annexe 8, article 13 de la Convention TIR, 1975, qui stipule que le projet de budget et le plan des dépenses de la Commission de contrôle TIR (TIRExB) et du secrétariat TIR doit être approuvé par le Comité de gestion.

1. En application de l'article 13 de l'annexe 8 de la Convention, la TIRExB a élaboré le présent projet de budget ainsi qu'un plan de ses dépenses de fonctionnement en 2013. Ce projet de budget et ce plan des dépenses, publiés dans le présent document, doivent être définitivement arrêtés et approuvés par la TIRExB à sa réunion d'octobre. Les modifications éventuellement décidées par la TIRExB à ladite réunion feront l'objet d'un rectificatif au présent document.
2. Le projet de budget proposé pour 2013 est estimé à 1 589 910 dollars des Etats-Unis y compris les frais d'appui au programme (voir annexe I). Cela révèle une réduction de 48 590 dollars É.-U. par rapport au projet de budget et de dépenses approuvé pour la TIRExB et le secrétariat TIR pour l'année 2012 (1 638 500 dollars É.-U. incluant les frais de soutien au programme). Cette réduction est due à la baisse des coûts de personnel de projet et de personnel administratif d'appui en raison d'un taux d'échange favorable de dollar É.-U. – Franc Suisse.
3. L'Organisation des Nations Unies exige qu'une Réserve de fonctionnement de 15 pour cent des dépenses annuelles estimées, soit maintenue pour couvrir les fluctuations du taux de change, des déficits et pour répondre aux dépenses finales, y compris les engagements en suspens. Il faudra donc prévoir une Réserve de fonctionnement de 211 050 dollars É.-U. (soit 15 pour cent de 1 407 000 dollars É.-U.) en 2013. Pourtant le total estimé des ressources nécessaires en 2013 s'élève à 1 800 960 dollars É.-U.. Cependant, compte tenu du montant estimatif du solde disponible au 31 décembre 2012 pour le fonctionnement en 2013 (866 919 dollars É.-U. incluant la contribution de 95 662 dollars É.-U. reçue le 10 mars 2012), le montant additionnel effectif requis pour 2013 est évalué à 934 100 dollars É.-U. (montant arrondi). Le montant de 305 000 dollars É.-U. exceptionnellement transféré par l'IRU en 2004 aux fins d'utilisation en cas de dénonciation de l'accord entre la CEE et l'IRU, et le montant de 307 100 dollars É.-U. pour l'installation et les coûts de séparation ne seront pas alloués et ils seront reportés d'une année sur l'autre (voir l'annexe 2).
4. On estime actuellement que ... millions de carnets TIR seront délivrés en 2013. En pareil cas, il sera nécessaire de prélever sur chaque carnet TIR un droit de ... dollars É.-U. pour réunir les 934 100 dollars É.-U. supplémentaires indispensables au financement du fonctionnement en 2013.
5. L'annexe 2 du document ECE/TRANS/WP.30/AC.2/89 prévoit des mesures, procédures et les délais liés au financement des opérations de la TIRExB.

Annexe I

Projet de plan des dépenses 2013

**Programme: Commission de contrôle TIR (TIRExB) et secrétariat TIR
(Intitulé du Fonds d'affectation spéciale: «Transport international routier – TIR»;
compte n° ZL-RER-8001)**

<i>Objet</i>	<i>Montant</i> <i>(en dollars É.-U.)</i>
Personnel de projet	1 005 000
Personnel administratif d'appui	234 000
Honoraires et frais de voyage de consultants	30 000
Voyages officiels	50 000
Frais de mission	30 000
Formation du personnel	15 000
Matériel de bureau et bureautique	20 000
Entretien du matériel de bureau	2 000
Services contractuels externes	20 000
Frais généraux de fonctionnement	1 000
Estimation des dépenses directes totales	1 407 000
Appui au programme (13% des dépenses directes totales)	182 910
Total général	1 589 910

Ressources nécessaires au Fonds d'affectation spéciale TIR pour 2013

Personnel du projet: 1 005 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à financer pendant un an les salaires et coûts connexes¹ de cinq experts recrutés au titre de contrats à durée déterminée: 1 expert en douane, 1 juriste, 1 expert en gestion de projet ainsi que 2 experts des systèmes informatiques. Ce montant comprend aussi le coût des services d'un expert recruté pour une courte période afin d'aider à l'élaboration des projets prescrits.

Personnel administratif d'appui: 234 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique doit servir à financer les salaires et coûts² connexes du personnel administratif d'appui pendant un an.

Honoraires et frais de voyage de consultants: 30 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à couvrir les frais de recrutement d'un consultant.

¹ Conformément au Statut du personnel de l'ONU.

² Conformément au Statut du personnel de l'ONU.

Voyages officiels: 50 000 dollars É.-U.

Le montant proposé sous cette rubrique doit servir à financer les frais de voyage du personnel de projet et du secrétaire de la Convention TIR.

Frais de mission: 30 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à financer les frais de subsistance des neuf membres de la TIRExB, ainsi que les experts invités à participer à des séminaires et des ateliers TIR.

Formation du personnel: 15 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à financer la formation du personnel du secrétariat TIR.

Matériel de bureau et bureautique: 20 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à financer l'achat et le remplacement du matériel de bureau nécessaire (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, télécopieurs, mobilier de bureau, etc.), y compris le matériel et le logiciel pour la base de données.

Entretien du matériel de bureau: 2 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à financer la réparation et l'entretien du matériel de bureau (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, télécopieurs, etc.).

Services contractuels externes: 20 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à financer des dépenses liées à l'organisation de séminaires et de réunions de la TIRExB en dehors des locaux de l'ONU (salles de réunion, services d'interprétation et de traduction, impression de documents de formation par des entreprises extérieures, réceptions, frais de téléphone ou de télécopie, frais divers, etc.).

Frais généraux de fonctionnement: 1 000 dollars É.-U.

Le montant prévu sous cette rubrique doit servir à couvrir les coûts de communication (affranchissement du courrier, télécopie, appels longue distance, valise diplomatique) et autres frais divers.

Annexe II

Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique locale Transport international routier (TIR) État du Fonds (en dollars É.-U)		
(1) Prévisions de dépenses pour 2013		
Prévisions de dépenses pour 2013		1 407 000
13 % Dépenses d'appui au programme		182 910
15 % Réserve de fonctionnement (1 407 000 dollars É.-U. × 15 %)		<u>211 050</u>
Montant estimatif des prévisions de dépenses pour 2013 ¹		1 800 960
Montant estimatif des fonds disponibles au 31 décembre 2012:		
Solde effectif au 31 décembre 2011	1 650 959	
(y compris la contribution de 2010 de 339 938 dollars É.-U. reçus en 2011) ²		
Contribution pour 2012 versée le 14/11/2011	1 134 000	
Contribution pour 2011 reçue en 2012 (transféré par IRU le 10/03/2012)	<u>95 662</u>	
Montant total au 31 décembre 2012		2 880 621
Moins: (Montants comprenant les 13 % pour les dépenses d'appui au programme)		
Montant estimatif des prévisions de dépenses pour 2012	1 401 602	
Provision pour frais de séparation (reportée d'une année sur l'autre)	307 100	
Provision pour dénonciation de l'accord CEE/IRU (reportée d'une année sur l'autre)	<u>305 000</u>	
		2 013 702
(2) Montant estimatif total du solde disponible au 31 décembre 2012 pour le fonctionnement en 2013		<u>866 919</u>
(3) Montant estimatif nécessaire pour le fonctionnement en 2013 [(1) – (2)] (arrondi)		<u><u>934 100</u></u>
Note 1:	La réserve de liquidités sera utilisée pour compléter les provisions pour frais de séparation en cas de fermeture du secrétariat TIR	
Note 2:	Voir document ECE/TRANS/WP.30/AC.2/2012/8	